

Bulletin des assurances facultatives, séjour La Haute-Provence (automne 2018)
Annulation et interruption de voyage, Bagages et Assistance rapatriement
 Contrat Mondial Assistance n° 120098

Toutes assurances doivent être souscrites et réglées au même moment que le séjour. Aucune demande de souscription d'assurance ne sera prise en compte après inscription et règlement du séjour.
 Le bulletin d'assurance est individuel. Prière d'utiliser un bulletin par personne et de regrouper vos paiements par famille en séparant le règlement du séjour du règlement des assurances.
 Ce bulletin est à imprimer, renseigner et envoyer à

Bassée en Balade, chez Marie-Madeleine Cardon, 5 chemin de la Malfrette, 62840 Lorgies

PARTICIPANT		Merci de bien vouloir remplir un bulletin d'assurances par participant avec le nom tel que mentionné sur votre pièce d'identité			
nom		prénom			
n° rue					
CPostal		ville			
tél. fixe			mobile		
date de naissance		mail			
n° de licence FFRP		destination	Niozelles		
n° du séjour	20181021		date d'inscription au séjour		
début du séjour	Dimanche 21 Octobre 2018		fin du séjour	Dimanche 28 Octobre 2018	

ASSURANCES

<input type="checkbox"/> * Je souscris l'assurance Annulation et interruption de séjour (option 1)	prix du séjour : 460 €	21,00 €
<input type="checkbox"/> * Je souscris l'assurance Bagages , montant de la garantie : 800 € (option 2)	Toute destination	12,56 €

Assurance **Assistance voyageur** :

- tous les licenciés IRA, IMPN, FRA, FRAMP, FMPN bénéficient déjà de la garantie **Assistance voyageur** dans le monde entier ;
- si l'assurance **Annulation et interruption de séjour** est souscrite, la garantie **Assistance voyageur** est acquise pour la France métropolitaine.

<input type="checkbox"/> * Je souscris l'assurance Assistance Rapatriement – Voyage touristique (option 3)	autres cas	5,87 €
---	------------	---------------

PAIEMENT Prière de regrouper vos paiements par famille en séparant le règlement du séjour du règlement des assurances

assurances		coût	quantité	total
Annulation et interruption de séjour	option 1	21,00 €		€
Bagages	option 2	12,56 €		€
Assistance rapatriement	option 3	5,87 €		€
chèque mis en banque dès sa réception			total	€

* Je joins un chèque de € à l'ordre de **Bassée en Balade**.

* J'effectue un virement de € IBAN : **FR76 1670 6050 0650 5384 9701 719** ; BIC : **AGRIFRPP867**

(*) Cocher les cases concernées.

Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites.

Fait à

Signature du souscripteur

Le

Assistance rapatriement : téléphoner à MONDIAL ASSISTANCE
 de France tél. **01 42 99 02 39**, de l'étranger tél. **0033 140 25 59 59**
 Contrat Mondial Assistance N° 120098

Important : pour être pris en charge, le rapatriement doit être autorisé, organisé et effectué par MONDIAL ASSISTANCE. En France, l'intervention de MONDIAL ASSISTANCE est conditionnée :

- à une hospitalisation y compris en ambulatoire pour les titulaires d'une assurance IRA, IMPN, FRA, FRAMP ou FMPN ;
- à une hospitalisation d'une nuit au moins pour les titulaires d'une assurance IR ou FR.